



FEDERATION DES FINANCES - FORCE OUVRIERE  
SECTION DE LA HAUTE LOIRE

**Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité  
du 13-04-2010**

Le CHS accueillait, enfin, la nouvelle secrétaire animatrice des CHS DI du 43 et du 15, il s'agit de Mme Nadine CARBONNEL, après 1an ½ de vacance de ce poste.

Il n'y avait déjà plus de Directeur des douanes depuis longtemps, il n'y a plus de Receveur non plus, c'est un agent faisant office qui a représenté, sa direction régionale.

S'agissant du premier CHS de l'exercice 2010, l'ordre du jour comportait l'examen des actions à mener. FO a d'entrée de jeu fait observer que les registres d'hygiène et de sécurité n'étaient pas partout à la disposition des agents et du public (à Brioude il est dans le bureau du responsable de centre) et a souhaité que leur examen, soit abordé avant les arbitrages sur l'utilisation du budget. La direction de la CP a admis un certain retard dans la transmission de ces cahiers et celle de la DSF reconnaît que ces cahiers doivent être à la banque d'accueil.

**BILAN D ACTIVITE DU MEDECIN DE PREVENTION :**

Les risques psycho sociaux ont été abordés parce qu'ils sont préoccupants. Le président a indiqué que les cas graves constatés par le médecin devaient être signalés à la direction concernée pour qu'elle y remédie. Pour FO, ce sont les syndicats qui sont les relais naturels des agents. Les situations de malaise, les sensations de harcèlement sont dues à la pression qui s'exerce sur les agents du fait des nouvelles méthodes d'encadrement, des contre-réformes et des suppressions d'emplois. Dans les petites unités, cette pression est d'autant plus mal ressentie que les effectifs sont devenus squelettiques. Les frictions à l'occasion des notations, les nouvelles tâches auxquelles sont confrontés les collègues sont aussi les causes de ces situations.

FO a dénoncé les « séminaires » qui mettent abusivement sur un même pied d'égalité les chefs de service et les agents, chacun devant « se remettre en cause ». En revanche FO ne s'opposera pas à la mise en œuvre d'actions d'information des chefs de service sur le sujet.

**Note d orientation du CHSM :**

Cette note arrive dans les services avec 3 mois de retard, occasion pour FO de faire remarquer que même en centrale la situation se détériore. La note définit les axes prioritaires des CHS pour l'année. Notons qu'elle commence à poser la question de la doctrine d'emploi des ACMO. Parmi les moyens pour s'occuper sérieusement des problèmes d'hygiène et de sécurité le temps que l'ACMO peut y consacrer est essentiel.

**Examen des registres hygiène et sécurité :**

Ce point a permis un échange avec la représentante de l'ancienne DDCCRF. Cette administration, victime de la RGPP, a été scindée en deux et une partie des services a déménagé chemin du Fieu au Puy. Les inconvénients et les dangers rencontrés ont donné lieu au vote d'un vœu adressé au Préfet et à toutes les instances de la DGFIP pour que ces problèmes soient réglés le plus vite possible. (texte en fin de ce compte rendu).

La parité syndicale a voté pour, un membre de la parité administrative s'est abstenu trois ont refusé de voter.

## TRESORERIE DU PUY VILLE :

Tous les problèmes ont été abordés : installation électrique qui disjoncte lorsque les différents climatiseurs sont mis en marche, plafond sous dalle non isolée thermiquement, skydômes qui fuient, température glaciale dans le service « Ville », ambiance sonore générale fatigante, et tout particulièrement dans la zone de réception du public (guichet, service Hôpital).

Concernant l'ampérage du compteur possible responsable des coupures, un électricien doit passer le 14/4. Pour l'étude des autres problèmes électriques, la direction de la filière gestion publique s'est engagée à faire passer un spécialiste.

La possibilité de faire financer une étude de l'acoustique par une entreprise spécialisée a été retenue par l'ensemble du CHS.

## Examens des visites de sites par l'inspecteur Hygiène et Sécurité :

- Trésorerie Auzon Sainte Florine : la visite de l'inspecteur Hygiène et Sécurité n'a pas révélé de problème majeur.

- Trésorerie de Brioude : Le problème des toilettes semblait résolu depuis la découverte d'un bouchon de ciment au niveau d'un regard. Hélas ! Le problème perdure pour le motif d'une pente d'écoulement des eaux usées insuffisante et d'autres travaux vont être menés.

## UTILISATION DU BUDGET :

Un débat assez long a porté sur les dépenses ne relevant pas des compétences du CHS : Urgence, exemplarité et complémentarité.

Trop souvent les directions utilisent ces crédits comme complément de leur propre budget, FO l'a encore répété.

FO a souligné le caractère particulièrement insuffisant des crédits octroyés (49 601 € pour 2010 au même niveau qu'en 2009) et dénoncé la rétention de 5% de l'enveloppe par la en 2010 comme en 2009.

FO a rappelé sa position constante de refuser d'arbitrer des choix sur des travaux qui n'entrent pas dans le champ de compétence du CHS, comme les travaux sur le paratonnerre de la TG, l'échelle à crinoline pour le site de Terrasson, le changement d'une alarme incendie par exemple.

Il revient aux directions d'effectuer les travaux nécessaires et urgentes.

Projets de dépenses retenus par le CHS : voir tableau ci-après.

Il restera environ 9 200 € que le prochain CHS aura pour tâche d'utiliser.

## EXERCICES D'EVACUATION :

Il a été rappelé qu'il y a une obligation de procéder à un exercice par semestre dans les sites recevant plus de 50 personnes, public compris. Il n'y a pas d'obligation pour les autres. Une note destinée aux responsables de sites est en préparation pour leur rappeler l'obligation de faire les exercices ainsi que les procédures à suivre (notamment réunion après l'exercice pour commenter son déroulement et parfaire le comportement de chacun en cas de danger).

En question diverses, FO a demandé à quelle date la DSF avait l'intention d'installer les collègues des secteurs d'assiette au rez de chaussée pour former le « SIP ». Le DSF souhaite que ce soit au plus tard la dernière semaine d'août.

<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT :</b>	
<b>2010</b>	<b>Prévision</b>
<b>Comptabilité Publique</b>	
remplacement extincteurs de + de 10 ans	1624,46
Remplacement alarme incendie Le Puy Ville	1297,61
Réparation dysfonctionnement armoire électrique le Puy St Jean	267,44
fauteuils ergonomiques	2348,94
Stores intérieurs à LANGEAC	617,49
Trappe désenfumage TG	1877,72
Etude acoustique LE PUY VILLE (estimation en séance)	3000,00
<b>DGCCRF</b>	
<b>DIRCOFI</b>	
Repose-poignet et lampe de bureau (X3)	195,00
<b>Douanes</b>	
<b>Direction des Services Fiscaux</b>	
Remise en état désenfumage HDF LE PUY	3170,68
Isolation Phonique BRIOUDE 8347,79 (cofinancement 50%)	4173,90
Fauteuils ergonomiques	2348,94
remplacement extincteurs de + de 10 ans	1495,00
Protection anti pigeons au Puy en Velay 4 296 (cofinancement 50%)	2148,00
Eclairage automatique parking HDF LE PUY	600,00
RAMPE BRIOUDE	477,20
Nez de marches anti dérapants	550,00
<b>FONCTIONNEMENT INTERDIRECTIONNEL</b>	
RESERVE	1200,00
Plaquette info CHS-DI 43	
REVUE TRAVAIL ET SECURITE	44,50
Téléphone secrétaire animateur	200,00
Fournitures secrétaire animateur	100,00
Risques psychosociaux	2640,00
Formation conduite 1 STAGE	1232,00
Formation PSC et recyclages	3200,00
Formation risque animalier(coût estimatif)	800,00
Formation extincteurs 2 SESSIONS	1300,00
Habilitation électrique 10 PARTICIPANTS	850,00
Exercice d'évacuation 10 PARTICIPANTS	700,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT :</b>	<b>38 458,88</b>

## VŒU DU CHS-DI 43

Le CHS-DI 43 des Finances **vient d'apprendre que nos collègues de l'ex-DGCCRF sont installés dans de nouveaux locaux qui comportent des risques réels pour leur intégrité physique.**

- a) l'escalier d'accès au bâtiment est particulièrement dangereux.
- b) les stores existants sont totalement inefficaces pour filtrer la lumière du soleil et l'emplacement des prises électriques entraîne des contraintes et des difficultés de travail sur écran génératrices de fatigue visuelle.
- c) l'accès au parking n'est ni déneigé, ni salé en hiver ce qui génère de très gros risques d'accidents, surtout à la descente compte tenu de sa pente pour y accéder.

D'autre part la nouvelle organisation à laquelle les services de l'ex-DGCCRF sont soumis pose de très gros problèmes. La superposition des instances décisionnelles freine ou empêche la prise de mesures essentielles pour les conditions de travail de tous nos collègues.

Les membres du **CHS-DI 43 des Finances** alertent en conséquence toutes les autorités compétentes, et au 1<sup>er</sup> chef **Monsieur le Préfet de la Haute-Loire**, pour remédier au plus vite à toutes ces nuisances.

VŒU soumis au vote du **CHS-DI 43 des Finances** le 13 Avril 2010 par les représentants des personnels de la **CGT DGFIP**, de **FO DGFIP** et de **le SNUI-SUD TRESOR**.

**Pour**                **6** (représentants des personnels)

**Abstention**     **1** (administration)

**Refus de voter** **3** (administration)

### **BULLETIN D ADHESION**

**NOM :** ----- **PRENOM :** -----

**GRADE et ECHELON :** -----

**QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL :** -----

**AFFECTATION :** -----

**Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE**

**du TRESOR (contacter Marcelline FIORE à la TG)**

**des IMPOTS (contacter Camille BASTIDE à l'HDI du Puy)**

**Fait à** ----- **le** -----

**(signature)**

